Newsletter # 23

CPTS PAYS D'OR

Mars 2024

A l'occasion du mois de mars, mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal, la CPTS organise une action, avec l'appui des professionnels de santé adhérents.

L'objectif : sensibiliser, avec l'aide de Didier PERRIN, diététicien nutritionniste, sur l'importance de la nutrition dans la prévention du cancer. Cette action se déroulera devant la pharmacie de Carole CLERC, afin de pouvoir inviter les patients, en fonction de leur âge, à aller chercher leur kit de dépistage auprès de la pharmacie. Ce stand de prévention est ouvert à tout public.

Pour cela, **rendez-vous le mardi 26 mars**, au 59 rue du Général de Gaulle à Lamarche-sur-Saône, devant la pharmacie Clerc, **de 09H00 à 12H30.**

Nous vous attendons, pour un moment de prévention.

Et n'oubliez pas que de vous faire dépister, ça peut vous sauver !

Journée de prévention : les accidents domestiques chez les enfants

SAVE THE DATE : **Samedi 20 avril de 9h à 17h** : journée de prévention des accidents domestiques chez les enfants avec présence de la Maison Géante. 🏠

Spectacle vivant « Au pays des dangers » avec 4 représentations : 9h30-11h30-14h-16h

Entrée libre pour petits et grands.

Présence d'un food truck le midi pour se restaurer. 🚚🍟

Formations semestrielles Tab'Agir : pour le premier semestre 2024, Tab'Agir reprend les formations en présentiel. Ces formations sont ouvertes à tous les membres du réseau Tab'Agir, mais également aux membres adhérents des CPTS (Médecins généralistes, Médecins du travail, Sages-femmes libérales, Infirmier.ère.s libéral.e.s, Masseurs kinésithérapeutes, Pharmacien.ne.s ou Dentistes)
Elles ont lieu **en soirée de 20h à 22h30 et un plateau-repas vous est offert**. Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire **ICI**.

Le **Centre Ressource Autismes Bourgogne** (CRA) organise une **formation inter de deux jours sur l'évaluation diagnostique d'un TSA**. Pour plus d'informations, et si vous souhaitez vous inscrire à la formation, c'est par **ICI**.

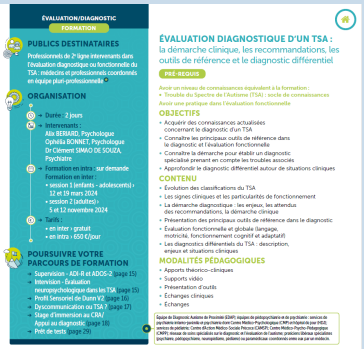

Plateforme SAS : Vous êtes adhérent à la CPTS ? Pensez à ajouter la structure à votre profil SAS !

ZOOM SUR…

Le Pôle Ressource Addictions HÉMÉRA

➢ Le patient addict est-il un patient comme les autres ?
➢ Les acteurs de soins primaires sont-ils légitimes ?
➢ Sont-ils au centre de la prise en charge de l'usage de produits, de l'usage à risque jusqu'à l'addiction ?
➢ Comment les structures spécialisées viennent en appui aux acteurs de soins primaires ?
➢ Suivi des patients dépendants aux opiacés : instauration, embûches, satisfactions, reprises de produits, gestion personnalisée des dispensations, diminution et augmentation de posologie, chevauchements répétés, changement de traitement, pathologies connexes, situations plus complexes…?

Le Pôle Ressource Addictions « HÉMÉRA », porté par l'Association G&T 21, a pour objet principal d'améliorer l'accès aux soins des patients souffrant de pathologies addictives en s'appuyant sur la compétence des acteurs du soin primaire, notamment les médecins et les pharmaciens du département.

Le Pôle est missionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour apporter un appui aux professionnels de santé de premier recours et participer à l'amélioration de la coordination du parcours de soin des personnes dépendantes suivies en médecine de ville, en développant le travail transversal.

Vous souhaitez être plus à l'aise auprès de vos patients rencontrant des problèmes de consommation de substances psychoactives pour mieux : aborder, repérer, prendre en charge, prescrire, réaliser le suivi au long cours, orienter ?

Nous sommes à votre écoute afin de vous fournir une réponse rapide et adaptée en vous proposant en visio ou en présentiel :
➢ une consultation d'assistance (en présence de votre patient, en urgence ou planifiée),
➢ une consultation d'expertise (point entre 2 professionnels),
➢ une consultation pluridisciplinaire (bilan avec tous les acteurs et le patient)
➢ des actions de sensibilisation, d'information ou des formations pratiques pluridisciplinaires.

Sur l'année 2024, la CPTS va travailler avec l'association Héméra, afin de proposer aux professionnels de santé adhérents une soirée de sensibilisation et d'informations.
Afin de pouvoir orienter au mieux la thématique de la soirée, il sera nécessaire de pouvoir identifier les besoins et les problématiques du territoire.
Pour cela, vous avez la possibilité de répondre à un questionnaire, pour que nous puissions nous adapter au mieux aux attentes des professionnels de santé à ce sujet. Pour y répondre, c'est par ICI.

Agenda de mars

05/03 : Réunion de groupe Parcours diabète, 20h, Locaux de la CPTS

06/03 : Présentation Parsys télémédecine, 10h, Visio

06/03 : Réunion du Bureau, 20h, Visio

07/03 : Comité de pilotage du CLS Pays Beaunois, 14h, Communauté d'Agglomération de Beaune

11/03 : Réunion plénière du CTS de Côte d'Or, 09h, ARS Dijon salle C000 ou visio

12/03 : Réunion de groupe Prévention nutrition, 20h, Locaux de la CPTS

14/03 : Café-écoute, 13h, Locaux de la CPTS

19/03 : Réunion de groupe Antibiorésistance, 20h, Locaux de la CPTS

26/03 : Action de prévention Mars Bleu par la CPTS avec Didier PERRIN, nutritionniste, devant la pharmacie Clerc, Lamarche-sur-Saône, 9h00-12h30

26/03 : Réunion de groupe Attractivité territoriale, 20h, Locaux CPTS

26/03 : Journée InterCPTS, 09h, Montferrand-le-Château

28/03 : Comité de Développement Départemental des Ateliers Bons Jours, 14h, Salle Polyvalente de Varois-et-Chaignot

Save the date : jeudi 11 avril de 09h à 16h15 : 1ère formation « Nutrition et Cancer » à Dijon, au Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation. Cette formation est gratuite sur inscription obligatoire **ICI**.
Le programme de la journée sera disponible prochainement.
Cette formation est à destination des diététiciens et des médecins nutritionnistes.

ACCESSIBILITÉ DES SOINS : Pour rappel, la CPTS est membre du Comité de Suivi de la Charte Romain Jacob. Dans ce contexte, elle s'engage à participer à l'amélioration de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap. Pour cela, **il est demandé à tous nos adhérents de bien vouloir remplir l'annuaire accessibilité afin de décrire l'accessibilité de vos cabinets**, et ainsi participer également à l'amélioration de l'accès aux soins. Pour cela, vous pouvez vous connecter **ICI**.

Information importante : arrêt de l'utilisation d'InzeeCare par la CPTS

Le Bureau de la CPTS Pays d'Or, en concertation avec les deux salariées, à pris la décision de cesser l'utilisation de la plateforme InzeeCare. En effet, il s'avère que trop peu de professionnels de santé adhérents en soit utilisateurs, pour qu'il soit pertinent de garder l'abonnement pris par la CPTS.

La CPTS utilisait cette plateforme principalement pour les demandes de recherches de médecins traitants. En remplacement, c'est maintenant le logiciel STELLA, mis à disposition par le GRADeS, qui sera utilisé pour la gestion des demandes. Pour ce qui est des protocoles de coopération, les bordereaux seront à transmettre par mail à la CPTS, pour facturation.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : cptspaysdor@gmail.com

Retrouvez notre site internet : www.cptspaysdor.fr